



Encadrant(e) de la sécurité des personnes et des biens

Famille : QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT
Sous-famille : Sécurité des personnes et des biens
Code métier : 30L10

▶ Information générale

Définition :

Définir, planifier et piloter l'ensemble des activités de prévention et de sécurité des personnes et des biens en animant la/les équipes sécurité anti-malveillance (sûreté) et/ou de prestataires extérieurs

Autres appellations :

Chef(fe) de sécurité anti-malveillance
Chef(fe) de service prévention
Chef(fe) de service de sécurité générale

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Habilitation SSIAP 2 ou SSIAP 3 (arrêté du 2 mai 2005 modifié)

▶ Activités

- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et standards, dans son domaine d'activité
- Élaboration et mise en place du plan de prévention et de traitement des risques, spécifiques à son domaine
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Gestion des situations de violence et d'atteintes à la sécurité des personnes et des biens
- Information et conseil auprès des personnels / utilisateurs / usagers, relatif au domaine d'activité
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- Recensement / enregistrement des données / des informations liées à la nature des activités

▶ Savoir-Faire

- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine
- Animer et développer un réseau professionnel
- Animer et encadrer une ou plusieurs équipes, développer les compétences de ses collaborateurs et les évaluer
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Surveillance du fonctionnement et de la disponibilité des équipements ou systèmes, dans son domaine d'activité
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.
- Traiter et résoudre des situations agressives ou conflictuelles

▶ Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
-------------	------------------------



Communication / relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles
Encadrement de personnel	Connaissances opérationnelles
Géographie et topographie de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
Management	Connaissances opérationnelles
Méthodes / outils de la gestion des risques	Connaissances approfondies
Normes, règlements techniques et de sécurité	Connaissances opérationnelles
Sécurité des bâtiments	Connaissances opérationnelles

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

▶ Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Direction pour la validation des activités et la mise en oeuvre de la politique de prévention CHSCT
- Gestionnaire des risques pour la gestion des risques et des crises
- Responsable de service ou de secteur, pour l'élaboration des consignes de prévention
- Responsable de sécurité incendie et responsable des services techniques, organisme de contrôle et sociétés pour l'entretien et la maintenance des équipements de surveillance
- Police, gendarmerie, préfecture pour information et coordination des interventions

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Diplôme au moins de niveau IV attestant d'une qualification professionnelle dans le domaine de la sécurité
- Aptitude et expériences professionnelles dans le métier de la sécurité des biens et des personnes (sûreté)
- Habilitation SSIAP 2 ou SSIAP 3
- CAP, BEP, Bac Pro, BTS

Correspondances statutaires éventuelles :

- Technicien supérieur hospitalier

Passerelles :

- Responsable de la sécurité